

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Création d'un lotissement à usage principal d'habitations sur la commune de Cresserons (14),
au nom de CLAUDE JEAN INVESTISSEMENT

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CLAUDE JEAN INVESTISSEMENT

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Madame Delphine JEAN

RCS / SIRET

3 8 8 | 3 1 3 | 0 7 4 | 0 0 0 2 2

Forme juridique

SASU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39.	Création d'un lotissement donnant lieu au dépôt d'un permis d'aménager sur le territoire d'une commune dotée d'un PLU (dit "Grenelle" - approbation en mars 2018) : travaux, constructions et opérations d'aménagement créant une surface de plancher totale de 20 000 m ² et le terrain d'assiette couvrant une superficie d'environ 7.65 ha Projet soumis à une procédure de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un lotissement sur une emprise totale de 7.65 ha environ (superficie approximative avant bornage), destiné principalement à l'accueil de constructions à usage d'habitation

- Surface globale : 7.65 ha
- Surface de plancher de 20 000 m²
- Nombre de logements : 114 logements dont 90 lots libres et 24 logements intermédiaires

Programmation : 3 Permis d'aménager
PA 1 = 49 logements (dont 39 lots libres)
PA 2 = 38 logements (dont 30 lots libres)
PA 3 = 27 logements (dont 21 lots libres)

4.2 Objectifs du projet

- Réalisation d'un programme de 114 logements, regroupant habitat individuel et habitat intermédiaire
- Développement de l'offre de logements et d'habitat sur la commune de Cresserons dans la continuité de l'urbanisation existante, conformément aux orientations d'aménagement du PLU
- Accroche de l'opération par rapport à l'environnement existant et notamment les rues existantes
- Favoriser les liaisons douces avec le quartier existant
- Favoriser l'intégration du quartier dans l'environnement avec la création d'une frange paysagère plantée d'essences locales

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux seront réalisés en plusieurs tranches et en deux phases de réalisation :

- 1ère phase :
 - terrassements généraux nécessaires à la réalisation de la voirie (chaussées, trottoirs et sentes piétonnes)
 - mise en place du réseau d'assainissement EP,
 - mise en place du réseau d'assainissement EU,
 - mise en place du réseau d'adduction d'eau potable,
 - mise en place du réseau de desserte en électricité,
 - mise en place du réseau pour l'éclairage public,
 - mise en place du génie civil pour le téléphone,
 - empierrement et revêtement provisoire de la voirie.
- 2ème phase :
 - grattage et reprofilage,
 - pose des bordures,
 - pose des candélabres,
 - exécution des revêtements définitifs de la voirie, des trottoirs et des sentes piétonnes,
 - aménagement des espaces verts.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Maintenance et entretien des ouvrages (voirie, espaces publics, réseaux, ...)
- Trafic routier de desserte des logements et éventuelles activités compatibles et non nuisantes avec l'habitat

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande de permis d'aménager pour création d'un lotissement (dépôt de 3 permis d'aménager)
Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie totale du projet	7.65 ha
Nombre de lots	90 lots libres + 24 logements
Estimation du nombre de logements	114 logements
Surface de plancher maximale envisagée	20 000 m ²
Estimation des surfaces imperméabilisées (domaine public)	14 000 m ² environ
Estimation des surfaces d'espaces verts (domaine public)	9 600 m ² environ

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Cresserons
(Calvados - 14)

Chemin de la Haie Pendue
Rue de Caen - RD n°221

A n°38a pour partie
A n°38b pour partie
A n°112 pour partie
A n°1004 pour partie
A n°1006 pour partie

Zone 1AUa du PLU

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 ° 2 1 ' 3 9 " O Lat. 4 9 ° 1 7 ' 1 2 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas inclus dans le périmètre d'une ZNIEFF. Aucune ZNIEFF n'est recensée sur la commune de Cresserons (cf. annexe 8.2.2)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sur le territoire de la commune de Cresserons, aucune RD n'est classée dans le classement sonore des infrastructures terrestres. Le projet n'est pas situé dans le périmètre de la zone affectée par le bruit de la RD n°7 (cf. annexe 8.2.3). Projet situé à environ 1 km de la RD n°7 classée infrastructure de catégorie 3.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans le périmètre de protection de monuments historiques. Projet situé à proximité immédiate du périmètre délimité des abords de l'Eglise de Cresserons (cf. carte en annexe 8.2.5).

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé en zone humide, ni en zone de faible ou forte prédisposition. (cf. annexe n°8.2.4.).
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site pollué n'est recensé sur la commune de Cresserons (source : BASOL).
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux des nappes et bassins du Bajo-Bathonien Arrêté inter-préfectoral Orne-Calvados signé respectivement les 17/02 et 08/03/2017
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à environ 1.7 km du captage d'eau potable "Poterie F1 et F2" sur la commune de Douvres la Délivrante et 2.3 km du captage d'eau potable "Haut Lion" sur la commune de Lion-sur-Mer (cf. annexe n°8.2.7).
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à environ 4.5 km du site "Baie de Seine orientale" et 8 km du site "Estuaire de l'Orne " (cf. annexe n°8.1.6).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux pluviales du lotissement seront collectées, stockées puis infiltrées dans le sol. L'infiltration des eaux pluviales dans le sol n'engendrera pas de modification significative dans le fonctionnement des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à générer des excédents ou déficits particuliers et notables en matériaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Occupation actuelle : cultures Un diagnostic faune-flore a été réalisé (cf. annexe 8.2.9). La zone d'étude est occupée essentiellement par des parcelles de cultures intensives. La zone d'étude présente un intérêt patrimonial très faible. Les impacts du projet d'aménagement sur le patrimoine naturel, la faune, la flore et les espèces légalement protégées seront très faibles et non significatifs. Le terrain n'est pas situé en zone de prédisposition de zone humide (cf. annexe 8.2.4) (confirmé par l'étude de délimitation de zone humide (cf. annexe 8.2.9)).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à environ 4.5 km du site "Baie de Seine orientale" et 8 km du site " Estuaire de l'Orne " (cf. annexe n°8.1.6).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Occupation actuelle : cultures intensives Modification de l'usage actuel des terrains Urbanisation programmée au PLU et intégrée aux OAP
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est soumis, sur une partie du terrain, à un risque de remontée de nappe : la nappe pouvant remonter entre 2.5 et 5 m de profondeur (cf. annexe n°8.2.4). Le projet n'est pas situé en zone inondable (cf. annexe n°8.2.6).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au cours des travaux, trafic d'engins lié au chantier. Mesures prévues pour réduire les impacts du chantier. Le projet engendrera des déplacements liés à la circulation des futurs habitants du lotissement. Les principales voies d'accès au lotissement sont : la Rue des Lys et la Rue de Caen (RD n°221). Aménagement sécurisé prévu au niveau de la Rue de Caen + placettes pour réduire la vitesse des véhicules.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à générer des nuisances sonores significatives en dehors des périodes de chantier (impact temporaire). Le projet peut éventuellement être concerné par les nuisances sonores de la zone d'activités de la Fossette située à environ 400 m à vol d'oiseau. Toutefois, dans le cadre du projet d'extension de la ZAC, l'étude acoustique réalisée a conclu à une faible émergence de bruit de la ZAC (respect de nuit comme de jour des normes en vigueur de 60 à 65 décibels).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'est pas de nature à générer des vibrations en dehors des périodes de chantier (circulation et mouvement des véhicules de chantier : impact temporaire).</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet n'est pas de nature à générer des émissions lumineuses autres que celles habituellement engendrées par la situation du site à proximité d'un milieu urbain résidentiel. Un éclairage public sera mis en place au sein du lotissement, au niveau des voiries.</p> <p>Les émissions lumineuses existantes sont liées aux lotissements existants et aux habitations existantes au Sud et à l'Est du projet.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Collecte individuelle des eaux pluviales issues du domaine privé (toitures et autres surfaces imperméabilisées) et gestion par infiltration à la parcelle. Gestion des eaux pluviales issues du domaine public : collecte des eaux de ruissellement des voies nouvelles et surfaces collectives imperméabilisées et stockage dans des noues, des ouvrages de rétention et d'infiltration au niveau des espaces verts. Rétention dans les ouvrages puis infiltration dans le sol (étude de perméabilité disponible en annexe n°8.2.11)</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Gestion des eaux usées : collecte des eaux usées, raccordement au réseau communal puis traitement par la station d'épuration de Bernières-sur-Mer.</p> <p>Station pouvant assurer le traitement des eaux usées du futur lotissement (cf. accord en annexe n° 8.2.10).</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La collecte des déchets ménagers est organisée sur le secteur. Collecte effectuée par la Communauté de Communes Coeur de Nacre.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans le périmètre de protection de monuments historiques. Projet situé à proximité immédiate du périmètre délimité des abords de l'Eglise de Cresserons (cf. carte en annexe 8.2.5).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Occupation actuelle : cultures intensives Modification de l'usage actuel du terrain Démolition des hangars agricoles existants Projet s'inscrivant dans la continuité des zones urbanisées existantes et planifié au document d'urbanisme

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Extension de la ZAC de la Fossette à Douvres-La-Délivrande sur une emprise de 23 ha (projet ayant fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale en octobre 2017). Les enjeux environnementaux sont considérés comme étant relativement faibles sur le secteur d'étude de la ZAC de la Fossette.

Pas d'incidences cumulées avec le projet de lotissement sur la commune de Cresserons

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet ne génère pas d'incidences significatives sur le milieu naturel, du fait de son environnement et de sa situation urbaine. L'aménagement de ce secteur, programmé au PLU, s'inscrit en continuité directe du centre-bourg et s'intègre dans le tissu existant. Le projet est conçu de façon à connecter ce nouvel ensemble d'habitat avec les quartiers alentour, en favorisant les circulations cycle et piétonne. Une attention particulière est portée à l'intégration de ce futur quartier et au traitement de ses espaces. Les espaces végétalisés encourageront la biodiversité et favoriseront l'insertion du projet. L'emploi de voiries mixtes notamment conduit à réduire les surfaces imperméabilisées du projet, concourant ainsi à améliorer le traitement des eaux pluviales, en privilégiant leur collecte dans des noues. Le projet fera l'objet d'un dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau, qui permettra de prendre en compte la gestion des eaux pluviales et les incidences du projet sur l'environnement d'un point de vue hydraulique (impacts quantitatifs et qualitatifs). Une frange paysagère plantée d'essences locales sera réalisée en périphérie Nord et Ouest. Cette lisière paysagère a pour objectif d'insérer le quartier d'habitation dans le paysage existant, de marquer la transition avec l'espace agricole, de protéger contre le vent, de favoriser l'infiltration des eaux de ruissellement issues du bassin versant amont et de développer la biodiversité.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu des caractéristiques du projet respectant la programmation du PLU et de la continuité avec l'urbanisation existante, le projet ne semble pas nécessiter la réalisation d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
8.2.1 : Extrait du zonage du PLU 8.2.2 : Localisation des ZNIEFF 8.2.3 : Localisation du projet sur la carte de classement sonore des infrastructures terrestres 8.2.4 : Localisation du projet par rapport aux territoires humides et au risque de remontée de nappe 8.2.5 : Localisation du projet par rapport au périmètre de protection des monuments historiques 8.2.6 : Localisation du projet par rapport aux zones inondables 8.2.7 : Localisation des captages d'eau potable 8.2.8 : Bassin versant amont 8.2.9 : Diagnostic faune-flore-habitats- zone humide 8.2.10 : Accord pour le raccordement des eaux usées à la station d'épuration 8.2.11 : Etude de sol

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Caen

le,

13 novembre 2018,

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus